



Lyon, le 19 mars 2026

## Alexandra Giraudet (CPME) élue Présidente du Conseil d'administration de la Carsat Rhône-Alpes

Lors du Conseil d'administration du 16 mars 2026, en présence des représentants à Lyon de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de Sécurité sociale, Alexandra Giraudet (CPME), co-dirigeante d'une entreprise de la Loire, a été élue à l'unanimité Présidente de la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail Rhône-Alpes (Carsat).

Elle succède à Sarah Dognin Dit Cruissat, dont elle a salué « *le travail remarquable, la vision et l'engagement sans faille qui ont permis à la Carsat Rhône-Alpes de traverser des périodes difficiles et de se renforcer dans ses missions de service du public* ».

### Un parcours d'entrepreneure engagée au service du paritarisme



Âgée de 48 ans, **Alexandra Giraudet** est co-dirigeante d'une entreprise industrielle familiale de la Loire, spécialisée dans la fabrication de produits métalliques pour la construction, les monuments historiques et l'événementiel.

Mandatée par la **Confédération de Petites et Moyennes Entreprises (CPME)**, elle siège depuis plusieurs années dans différentes instances de la Sécurité sociale en région (Commission des financeurs, Commission AT/MP, Commission d'action sociale, Comité technique régional, Commission Réclamation CPP...).

Son expérience d'entrepreneure et de responsable des ressources humaines nourrit une connaissance concrète des enjeux des entreprises, des salariés et du dialogue social.

*"Ensemble, nous pouvons consolider le modèle de gestion publique de la Carsat Rhône-Alpes au service de tous les assurés et de la société."*

— Alexandra Giraudet

## Servir un modèle social essentiel, avec exigence et responsabilité

À l'occasion de son discours devant le Conseil d'administration dont la composition a été renouvelée à 44 %, Alexandra Giraudet a exprimé sa gratitude et affirmé une ligne de continuité exigeante : *"Je mesure pleinement notre responsabilité et les enjeux que nous devons relever ensemble. La Carsat Rhône-Alpes joue un rôle essentiel : garantir une protection sociale fiable et efficace, mais aussi promouvoir une politique de prévention en matière de santé au travail, de manière proactive et innovante. Notre Conseil d'administration se doit d'être exigeant et efficace dans ses missions d'orientation, d'information et de contrôle, le tout dans le respect de la réglementation propre au paritarisme."*

## Un nouveau collège de la Présidence

Les administrateurs ont également désigné le nouveau collège de la Présidence :

- **Stéphane Renaud (FO)** – 1er vice-président
- **Pascal Proton (MEDEF)** – 2ème vice-président
- **Fabrice Canet (CGT)** – 3ème vice-président



*F. Canet, A. Giraudet, S. Renaud, P. Proton, Y. Corvaisier – Directeur général.*

**La Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail Rhône-Alpes** exerce ses missions auprès des salariés, retraités et entreprises de la région. Organisme de Sécurité Sociale, elle met en œuvre les politiques institutionnelles dans les domaines de la retraite, de l'action sociale, de l'accompagnement social et de la prévention des risques professionnels, sous la double tutelle de la Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav) et de la Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam). Elle est chargée de : préparer et payer la retraite par répartition, prévenir les effets du vieillissement et agir pour l'autonomie des retraités, accompagner les assurés fragilisés par un problème de santé ou de perte d'autonomie, prévenir les risques professionnels, assurer la santé et la sécurité au travail. En savoir plus sur [www.carsat-ra.fr](http://www.carsat-ra.fr)

Contact presse : [contact.presse@carsat-ra.fr](mailto:contact.presse@carsat-ra.fr)

